



Conditions Générales de Participation

Convention Cocktail

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Participation (CGP) ont pour objet de définir les modalités d'inscription et de participation à la 7^{ème} Convention COCKTAIL organisée par l'**Association COCKTAIL** qui se déroulera du **6 au 8 octobre 2026**, sur une durée de **trois (3) jours**, à **Marseille**.

Toute inscription à la convention implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGP.

2. Inscription

L'inscription à la convention est considérée comme ferme et définitive à réception du bon de commande et au règlement par virement de la participation.

Les places étant limitées, l'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription lorsque la capacité maximale est atteinte.

Les étapes :

- Formulaire de participation dans l'outil événementiel IDLOOM
 - Génération du devis par COCKTAIL
 - Envoi du bon de commande par l'ETABLISSEMENT
 - Réception de la facture par l'ETABLISSEMENT
 - Attestation de présence délivrée à l'issue de l'événement par COCKTAIL
-

3. Tarifs et paiement

Les tarifs de participation sont indiqués sur le site de l'événement ainsi que sur le formulaire d'inscription de l'événement.

Le paiement pourra être effectué par **virement bancaire** selon les modalités précisées lors de l'inscription.

Toute inscription doit être réglée avant **le démarrage de l'événement** pour être confirmée.

4. Modalités d'annulation par le participant

Toute demande d'annulation doit être formulée **par écrit (email ou courrier)** auprès de l'organisateur à convention2026@asso-cocktail.fr ou Association COCKTAIL – 4 Place Sadi Carnot 13002 MARSEILLE.

Les frais retenus sont les suivants :

- Annulation à partir de 90 jours avant l'événement (J-90) **20%**
- Annulation à 60 jours de l'événement J-60 à J-30 **40%**
- Annulation à 30 jours de l'événement J-30 à J-7 **60%**
- Annulation à J-7 de l'événement Aucun remboursement ne pourra être effectué entre 7 jours précédant l'événement et jusqu'au jour J

Le participant peut toutefois **se faire remplacer par une autre personne**, sous réserve d'en informer l'organisateur au minimum **48 heures avant le début de l'événement**.

5. Annulation ou modification par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme, les intervenants, le lieu ou les horaires si les circonstances l'exigent.

En cas d'annulation totale de la convention par l'organisateur, les sommes versées par les participants seront **intégralement remboursées**, sans autre indemnité.

6. Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages, pertes ou vols d'effets personnels survenant pendant la convention.

Les participants sont responsables de leur comportement et doivent respecter les règles de sécurité et le règlement du lieu d'accueil.

7. Droit à l'image

Dans le cadre de la Convention, des photographies et vidéos peuvent être réalisées à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, supports promotionnels).

Sauf opposition écrite du participant avant l'événement, celui-ci autorise l'organisateur à utiliser ces images.

8. Protection des données

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation de l'événement.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

9. Acceptation des CGP

L'inscription à la convention implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Participation.